FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU

BUREAU DE LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY

DU MERCREDI 8 OCTOBRE 2025

En visioconférence Teams

MEMBRES DU BUREAU :

Présents :
Thierry ALLIESSE, Jérôme BOUSQUET, Cindy BRUGNON, Stéphane CHARTIER, Thierry CHEVALIER, Sandrine CLARY, Alain COLLAS, Marie-Chantal GAY, Marc-Henri KUGLER, Michel LAUNAY, Peter MAC NAUGHTON, Jérôme REMY, Alain TRONQUET.

Excusés :
Séverine DRUART, Pascal GIRAUD, Sabine LARCHER, Serge MORONVALLE, Pierre SALLENAVE, Abdelhamid TAMARAT.

MEMBRES ASSOCIES :

Présents :
Franck CIBOIS, Bruno FICHE, Francis JOUBERTON.

Le mercredi 8 octobre 2025, à 8 heures, les membres du Bureau se sont réunis en visioconférence Teams, sur convocation écrite faite par le Président en date du 30 septembre 2025.

Le quorum étant atteint, 13 membres sur 19 présents pour le Bureau, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil.
2. Actualités Fédérales.
3. Actualités Régionales.
4. Point sur le démarrage des compétitions régionales (jeunes et seniors-masculines et féminines).
5. Programmation POS 2025/2026.
6. Questions diverses.

La réunion débute à 8 heures sous la Présidence de Thierry ALLIESSE.

I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Thierry ALLIESSE souhaite la bienvenue aux membres du Bureau et propose ensuite d'aborder l'ordre du jour.

II. ACTUALITES FEDERALES

Le Président informe les membres du Bureau des points suivants :

- Le succès exceptionnel de la Coupe du monde féminine.
- Prise en compte de la demande de la FFR sur la compétition féminine le Women XV qui passe à un principe de tournées, ce qui permettra de doubler le nombre de rencontres de nos Bleues en France.
- 3 nouvelles rencontres sont prévues pour nos féminines en septembre et octobre 2026 3 nouvelles rencontres : Canada, Nouvelle-Zélande et Australie et autant de matchs organisés sur nos territoires qui feront la promotion du rugby féminin.
- La prise en compte de la demande de la FFR par World Rugby de ne pas avoir un fonds d'investissement pour le développement du rugby aux USA.
- Une étape du Seven Séries obtenue à Bordeaux (la dernière et la plus prestigieuse !) qui replace la France sur la carte mondiale du Rugby à 7.
- Pour la validation des « Antennes Ecole de Rugby », seul le Comité Directeur de la Ligue est compétent, puisque c'est l'organe décisionnaire, par contre, aucune difficulté, en revanche, pour que l'examen préalable soit effectué par la commission Ecole de Rugby.
- Affaires Fred QUERCY, tout le monde a le droit d'avoir des opinions et de critiquer mais pas d'injure répréhensible au niveau juridique. Sylvain DEROEUX est dans son rôle dans la saisine de la Commission de Discipline. Ce dossier pouvait être géré par LNR ou FFR. De la même manière que pour la sanction de Pauline BOURDON SANSUS, c'est le rôle de la FFR de saisir les commissions et ne pas faire de différences en fonction des personnes, bénévoles dans le rugby amateur ou capitaines d'équipes professionnelles, sélections, etc.
- Succès du Rugby Héritage : Réels besoins des petites infrastructures, la suite du plan Marshall.
- Les billetteries de la tournée automne « cartonnent », gros enjeux pour les finances de la FFR.
- Lancement imminent de tous les outils : Ruck, Observatoire du Rugby, application compétition.
- Observatoire du Rugby : Chaque Ligue Régionale doit fournir une liste des 5 personnes qui doivent avoir un accès à l'Observatoire.
- La FFR est toujours dans l'attente de la signature de la convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale. Sans cette convention, la FFR ne peut pas signer de conventions avec les Fédérations Délégataires telles que l'UNSS, l'UGSEL, l'USEP, etc.
- Plan ANS pour les installations : 121 dossiers, c'est l'ANS qui est à 100% décisionnaire. Il en ressort que beaucoup de clubs ont besoin de petits investissements
- Une nouvelle formule du TNQC sera mise en place cette saison.

III. ACTUALITES REGIONALES

Le Président et les Responsables des Pôles informent les membres du Bureau des points suivants :

Ressources Humaines

- A la demande du Fond de Dotation de la FFR « Rugby au Cœur », notre CTC, Alfonso de la CRUZ SANTOS sera mis à disposition pour une mission au Chili
- Le remplacement de notre CTC, Amélie ROUX est toujours en cours. 9 candidatures reçues et 3 ont été retenues pour des entretiens.
- Vincent LEMAITRE est toujours en arrêt de maladie.

Pôle Sportif (compétitions, Rugby Loisir, Rugby à 7)

- Contestation rassemblement féminin Massy/Antony ou le Comité Départemental du 92 n'a pas été consulté.

Secrétariat Général

- Dossier Grigny : Une réunion est à organiser avec la municipalité et les représentants du nouveau club de Grigny avec la présence d'un élu de la LIFR et du Comité Départemental du 91.

Pôle Institutionnel

- Région Ile-de-France :
 - Chèques Sport : la LIFR doit transmettre une liste de clubs à la Région afin qu'ils reçoivent des chèques Sport.
 - La Région Ile de France offre aux licenciés franciliens pour les rencontres des clubs professionnels franciliens. La distribution est gérée par la LIFR.

Pôle Bénévolat / Evènements

- Soirée des Bénévoles : Elle est prévue le jeudi 4 décembre. Reste à savoir si on l'organise à l'ESCP ou à la Ligue.

Divers

- Thierry CHEVALIER et Marie Chantal GAY font un point de situation concernant l'organisation du match France/Galles U20 Développement à Massy du 15 novembre 2025.
- Fête du Rugby (Stade Français Rugby) : le Bureau est favorable pour renouveler l'opération prévue le 10 janvier 2026.
- Dans le cadre du partenariat avec EUROGROUP, Alain TRONQUET rappelle qu'il faut prendre en compte les demandes spécifiques (mise à disposition de places).
- Prix du Fair Play : Suite à la disparition d'i-Arbitre, le Bureau souhaite que cette démarche continue et pour cela une réunion est à organiser par Peter MACNAUGHTON.

IV – POINT SUR LE DEMARRAGE DES COMPETITIONS REGIONALES (JEUNES ET SENIORS-MASCULINES ET FEMININES)

- Jérôme REMY et Marc Henri KUGLER font un point sur le démarrage des différentes compétitions régionales masculines et féminines.
- Pas de difficulté à signaler hormis la gestion des rassemblements et la réglementation spécifique liée aux équipes 3.

V – PROGRAMMATION POS 2025/2026

- Le Président rappelle que chaque Vice-Président doit faire remonter au plus vite les actions qu'il souhaite voir intégrer dans la programmation POS 2022/2026.

VI – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10 heures 15.

Fait à Paris, le 8 octobre 2025.

Le Président	Le Secrétaire Général
	
Thierry ALLIESSE	Thierry CHEVALIER